

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIÈRE
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légal et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 1585

59 – NORD

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE DOUAI

Ventes et cessions

783 572 209 RCS Douai.

CIA GENES DIFFUSION.

Forme : Société coopérative agricole à capital variable.

Capital variable : 1.00 EUR(capital variable).

Adresse : 3595, Route de Tournai, 59500 Douai.

Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.

Commentaires : CIA GENES DIFFUSION 3595 Route de Tournai 59500 DOUAI 783 572 209 RCS DOUAI AVIS DE FUSION ET DE MODIFICATIONS Aux termes de l'assemblée générale plénière extraordinaire de la Société Coopérative Agricole CIA GENES DIFFUSION, en date du 22 juin 2023, les associés ont : -Approuvé définitivement le projet de traité fusion établi le 27 avril 2023 avec la Société Coopérative Agricole APIS DIFFUSION sise Les Rochettes – 85000 LA ROCHE SUR YON et immatriculée au RCS de LA ROCHE SUR YON sous le numéro 786 440 305 et agréée sous le numéro 10786, dont le capital social au 31 décembre 2022 s'élève à 51 742,40 euros, société apporteuse, ainsi que les apports effectués et leur évaluation, avec un effet rétroactif au 1er janvier 2023 et l'augmentation de capital corrélative par la création de parts de 1€ de valeur nominale chacune, représentant le montant du capital social de la Société Coopérative Agricole APIS DIFFUSION de 51 662,40 € (après annulation de la participation de CIA GENES DIFFUSION de 80 euros dans le capital social d'APIS DIFFUSION) et portant le capital de CIA GENES DIFFUSION 1 291 229 € à 1 342 891,40 € ; -Modifié les statuts de la manière suivante : oArticle 2§1 sur la dénomination sociale qui devient GENES DIFFUSION : Ancienne rédaction : « 1. La coopérative prend la dénomination de : CIA GENES DIFFUSION. » Nouvelle rédaction : « 1. La coopérative prend la dénomination de : GENES DIFFUSION. » oArticle 5 sur la durée de la société pour proroger cette durée de 30 années à compter de la fin de l'exercice clos au 31 décembre 2023 et de modifier corrélativement l'article 5 comme suit : « Article 5 - Durée La durée de la société est fixée à vingt (20) années, à dater du jour de sa constitution définitive, a été prorogée de cinquante (50) années à compter du 31 Octobre 1983, puis à l'assemblée générale extraordinaire du 22 juin 2023 de trente (30) années à compter de la fin de l'exercice, soit au 31 décembre 2023 pour prendre fin le 31 décembre 2053, sauf prorogation ou dissolution anticipée. » oArticle 14 sur le capital social pour constater l'augmentation suite aux opérations de fusions et de modifier l'article 14§3 comme suit : 3. Le capital social initial s'élevait à la somme de deux cent mille francs (200 000 F). Par suite des augmentations de capital réalisées depuis la constitution de la société, et particulièrement suite à la fusion avec la coopérative

agricole APIS DIFFUSION, le capital social s'élève au 22 juin 2023 à la somme de 1 342 891,40 €. La valeur nominale de la part sociale est fixée à 1 euro depuis le 1er janvier 2002. ».

